



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FERMETURE DE LA RN 134 SUITE À UN ACCIDENT SUR LA CHAUSSÉE : REPRISE PROGRESSIVE DE LA CIRCULATION EN ALTERNANCE DANS LES DEUX SENS.

à Pau, le 27 février 2023

Ce matin, deux poids lourds sont entrés en collision sur la chaussée au niveau de la commune de Sarrance.

Les secours sont sur place, aucune victime n'est à déplorer. Aucun autre véhicule n'a été impliqué dans l'accident.

Les services de l'État sont pleinement mobilisés sur cet accident afin de rétablir la circulation au plus tôt pour les usagers.

La circulation sur la RN 134 reprend progressivement dans les deux sens pour les véhicules légers.

Afin de faciliter l'intervention des secours sur place, le plan de gestion de trafic « Vallée d'Aspe – RN 134 » a été déclenché par arrêté préfectoral ce matin à 9h00 impliquant l'interruption de la circulation dans les deux sens, pour toute catégorie de véhicules.

Les véhicules en direction de l'Espagne sont invités à faire demi-tour au niveau de Gurmençon ; dans le sens Espagne-France, une déviation a été mise en place à l'entrée du Tunnel du Somport à Canfranc.

Les véhicules en transit déjà engagés, seront, selon l'importance de l'événement, stockés ou retournés avant le rond-point de coupure de la RN 134.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79
Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :
Tel : 06 15 20 31 38
Mél : pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64



Les restrictions de circulation ci-dessus ne s'appliquent pas aux véhicules de secours des secours, de la gendarmerie, de la Direction Interdépartementale des Routes Atlantique (DIRA) et de l'Office National des Forêts (ONF).

Depuis 11h ce jour, la circulation reprend progressivement en alternance pour les véhicules légers dans les deux sens.

Le préfet appelle à la plus grande prudence. Il recommande, dans la mesure du possible, de reporter les trajets non essentiels sur cet axe et rappelle l'obligation d'équipements hivernaux.

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**



EN HIVER, PARTEZ ÉQUIPÉS AVEC

- Des chaînes ou pneus hiver.  
- Une raclette et un anti-givre. 
- Des câbles de démarrage.  
- Des couvertures, des vêtements chauds et des gants.  
- De l'eau et de la nourriture.  

